

Facture dématérialisée

Introduction

Laurent Bagnoud - BusiNETvs - 28.11.2007

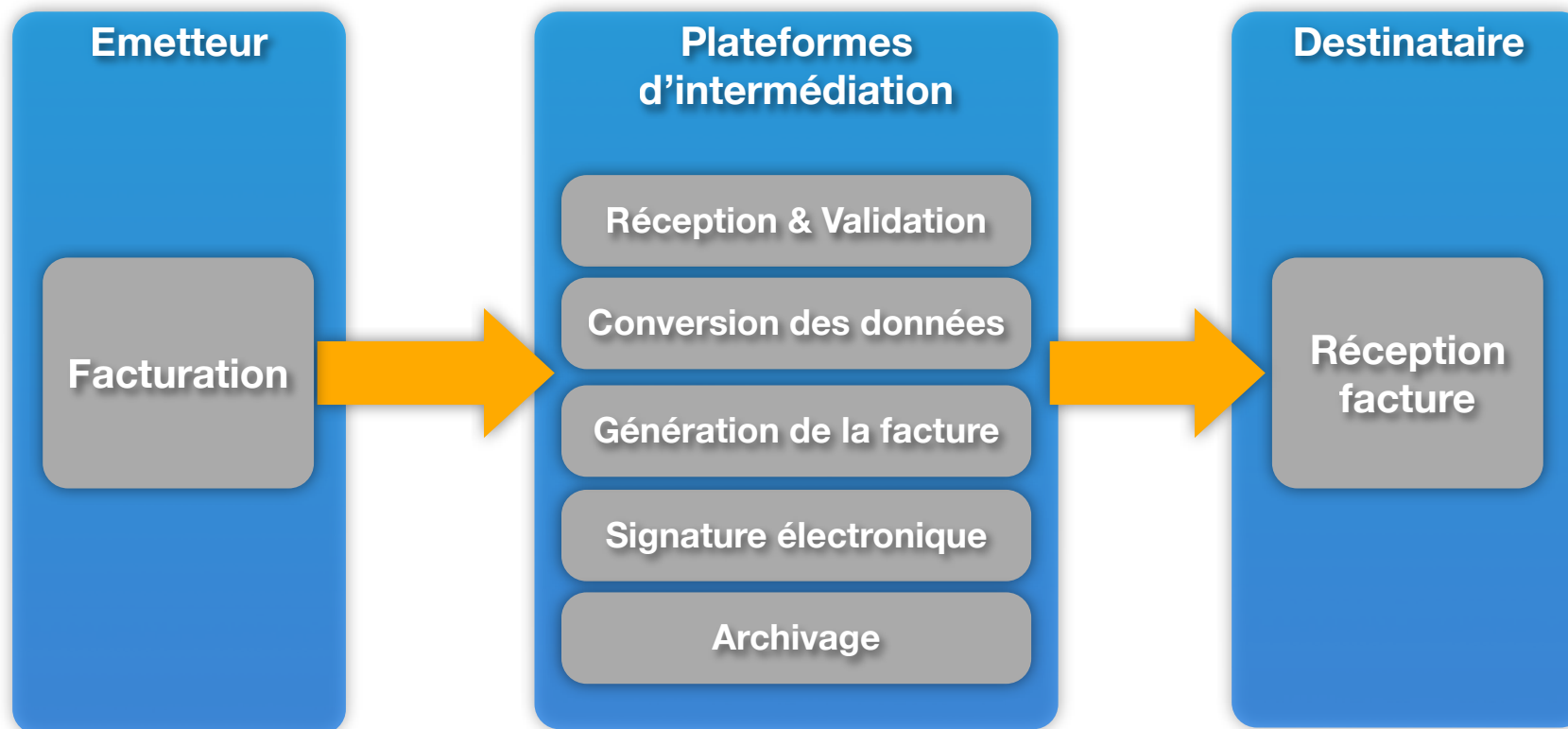
Thèmes

- Définitions
- Fonctionnement
- Avantages
- Adoption en Europe
- Aspects juridiques

Facture dématérialisée, dématérialisation ?

- **Dématérialisation**
 - Mécanisme consistant à transformer l'échange traditionnel des documents sous forme papier en un échange électronique.
- **Facture dématérialisée**
 - Facture transmise et traitée sous forme électronique de sa génération chez l'émetteur à son enregistrement chez le destinataire.
 - La facture doit conserver sa validité légale.
- **Caractéristiques importantes**
 - Acceptée par les parties concernées (émetteur - récepteur)
 - Garanties sur l'authenticité de l'origine et sur l'intégrité du contenu
- **Termes connexes : E-Billing, E-Invoicing, EBPP (Electronic Bill Presentment and Payment)**

Fonctionnement simplifié



Exemple chez un récepteur de factures



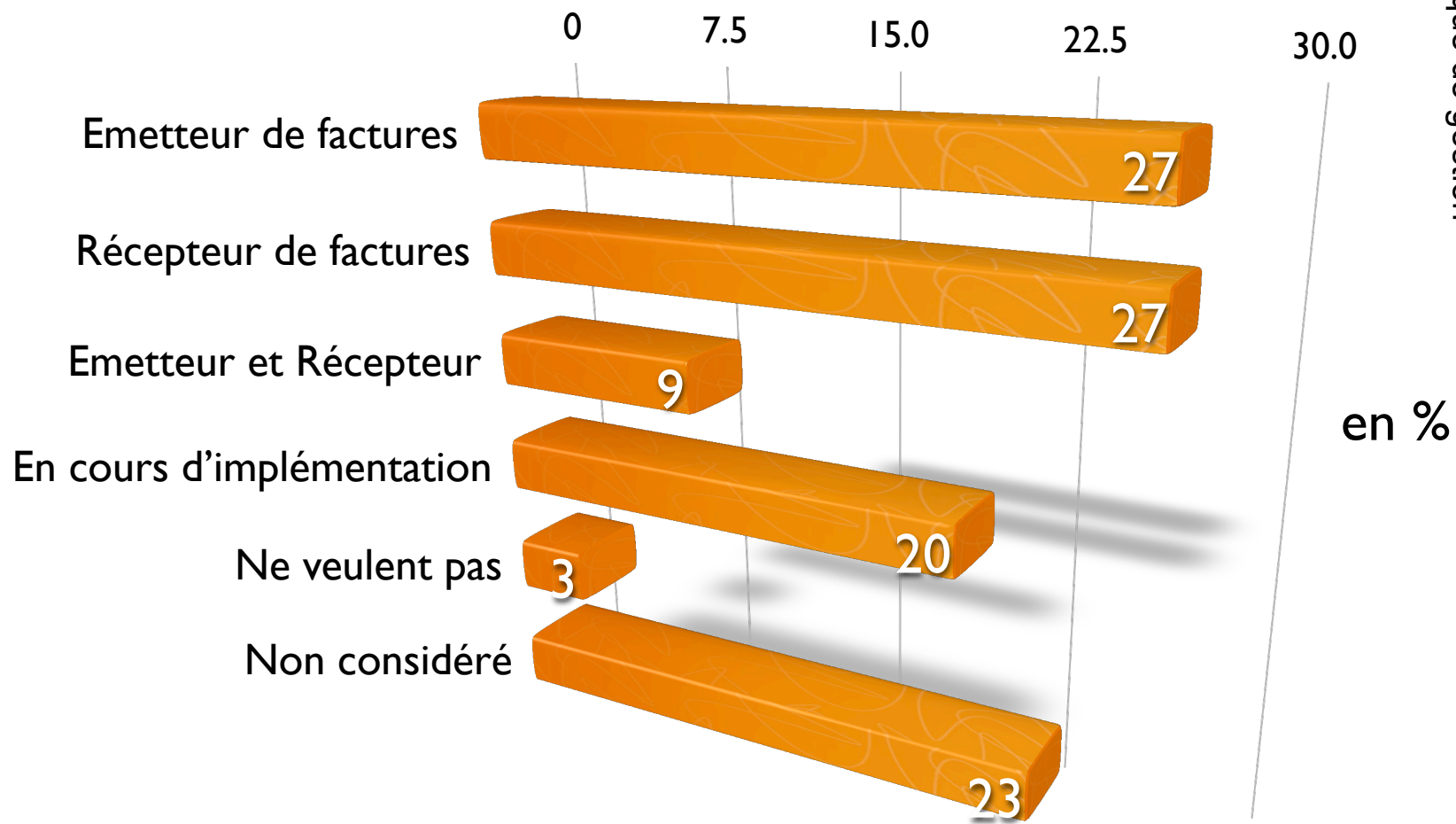
	Sans EBPP	Avec EBPP
Réception facture	Manuel	Semi-automatique
Ouverture du pli	Manuel	Automatique
Envoi à la compta	Manuel	Automatique
Saisie système	Manuel	Automatique
Contrôle facture	Manuel	Automatique
Paiement	Semi-automatique	Automatique
Archivage	Manuel	Automatique

Avantages de la dématérialisation

	Emetteur	Récepteur
Diminution des frais de consommables	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Diminution des frais d'envoi	<input checked="" type="checkbox"/>	
Optimisation des processus internes (efficience accrue)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Paiements plus rapides	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Diminution des erreurs de saisies	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Diminution des frais d'archivages	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Diminution du nombre de litiges potentiels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réconciliation automatique entre commande et facture	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Marketing ciblé et automatisé	<input checked="" type="checkbox"/>	

etc.

Adoption du E-Invoicing en Europe



Aspects juridiques

- Ordonnance du 1 mars 2002 du DFF concernant les données et les informations transmises par voie électronique (OeIDI)
 - Possibilité de générer, transmettre et conserver les données déterminantes pour la TVA exclusivement de façon électronique.
- Loi fédérale du 19 décembre 2003 sur les services de certification dans le domaine de la signature électronique (Loi sur la signature électronique, SCSE)
- Ordonnance du 1er juin 2002 concernant la tenue et la conservation des livres de comptes (Olico)
 - Conservation électronique des documents est autorisée si l'intégrité des informations peut être garantie par des procédés techniques (p.ex. signature électronique)

Merci de votre attention !

Laurent Bagnoud
Institut d'Informatique de Gestion
TechnoArk 3 - 3960 Sierre

+41 27 606 90 13

+41 79 229 00 12

laurent.bagnoud@hevs.ch